

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-

ND: 28375

068103

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 303 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BAKKAL LAHCEN

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
24-01-2015	C		250 D.H	Dr. AMRAN HENAO Pneumophtisologue et Radiologue Résidencia Firdous, POC - CASABLANCA Tél: 05 22 89 02 02

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Médecin	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. AMRANI L'ENCART neumo-physiologie et ANESTHESIE sidaclerc 11 CASABLANCA 220C - CASABLANCA T : 05 24 99 02 02	24/02/2008	8 x 100	150 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LIEVEES

Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

الدكتورة حمزة حنتش، سعيدة

الخصائص

Pneumo - phtisiologue
Maladies Respiratoires et Allergiques
Asthme, Rhinite, Tuberculose
Bilan Allergologique
et explorations respiratoires



في أمراض الجهاز التنفسى

كبار وأطفال

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd
Et Hôpital Moulay Youssef

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد و مستشفى مولاي يوسف

Casablanca, le :

Nom & Prénom : Q. BOEKAE bahcée

TELETHORAX

Interprétation :

- Pas d'anomalie Parenchymateuse
 - Pas d'anomalie mediastinale ni Squelettique
 - Culs de sacs libres

• couple d'anté festonné

Dr. AMRANI HENCHI SAIDA
Pneumo-phtisologue et Allergologue
Résiduclie Firdaous, GH25A
RDC CASABLANCA
Tél : 05 22 89 02 02

Honoraires : Z12

100m

valable 3 mois

Le/...../20.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Présente

B. P. C. O. Pércée

Nécessitant un traitement d'une durée de :

12 mois

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

MATRICULE 303

Dr Youssef DRISSI
Cardiologue
100, boul. Oum Errabii
Hay Hassani, Casablanca
Tel : 05 22 93 86 00

COMPTE RENDU D'ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

NOM : BAKKAL
PRENOM : LAHCEN
DATE D'EXAMEN : 26.02.2020

Aorte ascendante de taille normale = 32 mm. Oreillette gauche, de taille (34 mm) et cinétique normales, sans thrombus visible.

Ventricule gauche de taille normale (50 mm/33 mm), de cinétique globale et segmentaire normales, avec FR à 34 % et FE à 63 %. Pas d' HVG : EStIVd = 10 mm, EPPd = 11 mm.

Trouble de la fonction diastolique : E/A = 0,7.

Appareil valvulaire mitral souple. Sans particularités.

Appareil valvulaire aortique : Sans particularités.

Pas d'hypertension artérielle pulmonaire. PAPS = 15.

Péricarde : pas d'épanchement.

Crosse aortique : sans particularités.

Cavités droites de taille normale. VD = 20 mm.

AU TOTAL :

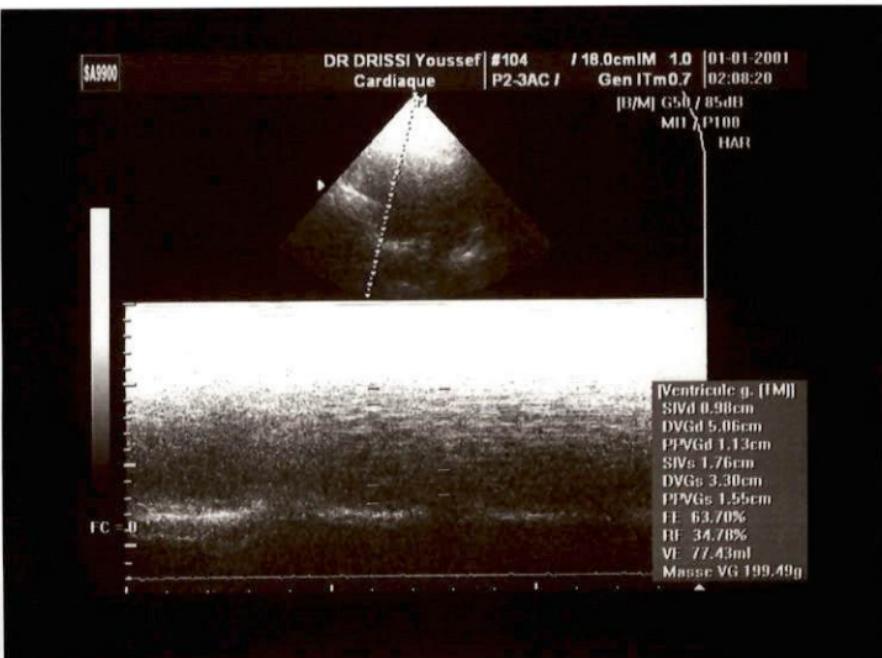
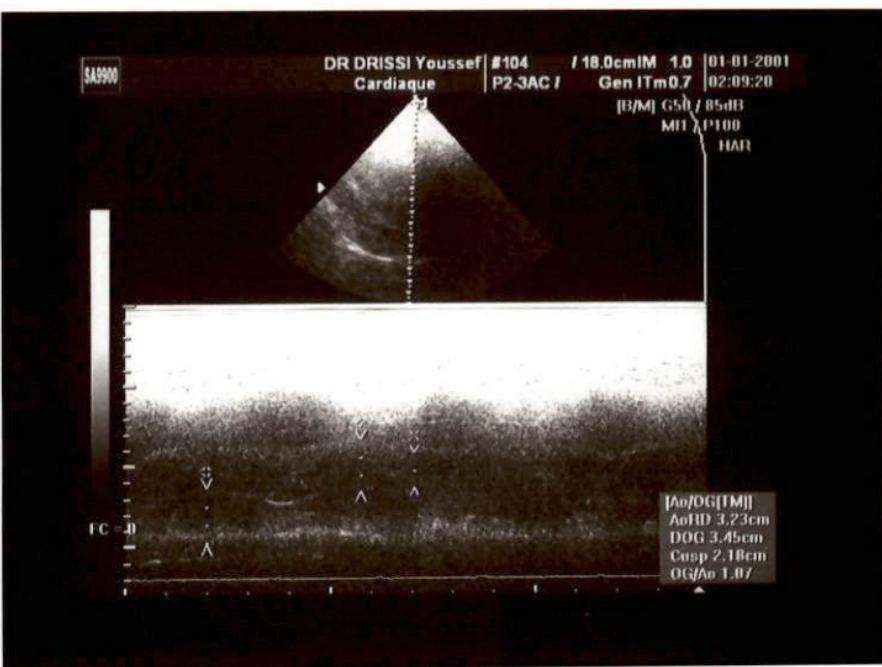
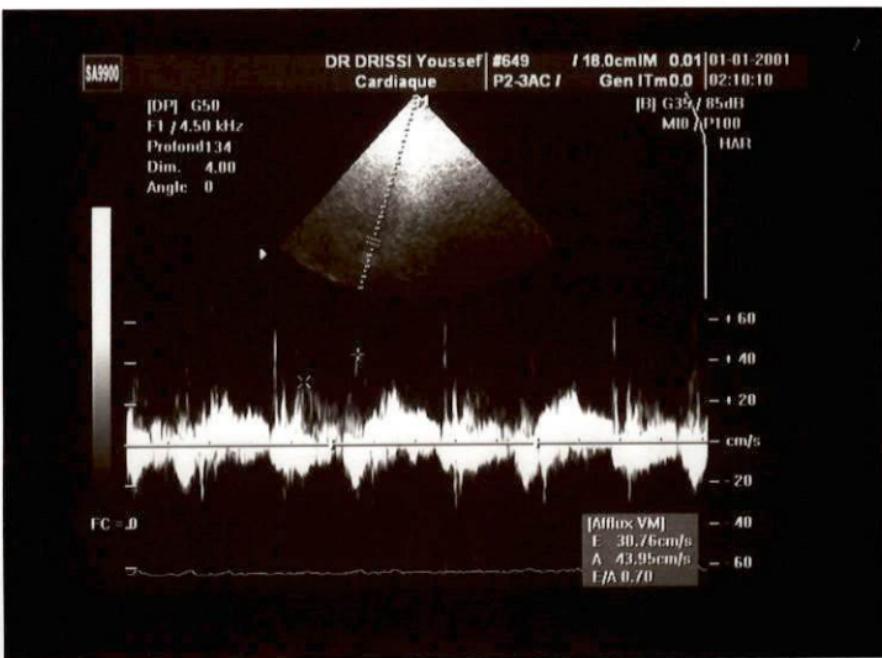
Trouble de la relaxation dû à l'âge.

Bonne fonction systolique du VG.

Pas de valvulopathie.

Pas d'épanchement péricardique.





SA9900

DR DRISSI Youssef #665 / 18.0cmIM 0.05 | 01-01-2001
Cardiaque P2-3AC I Gen ITm 1.1 | 02:10:43

[DC] 643
F1 / 14.29 kHz / P100
Profond 128

[BJ] G35 / 85dB
MH P100
HAR

